

Un régime sans tabac controversé

FUMÉE PASSIVE • L'initiative de la Ligue pulmonaire soumise au peuple le 23 septembre relance le débat. Les spécialistes de la santé interpellent le monde politique qui croyait l'affaire réglée.

CHRISTIANE IMSAND

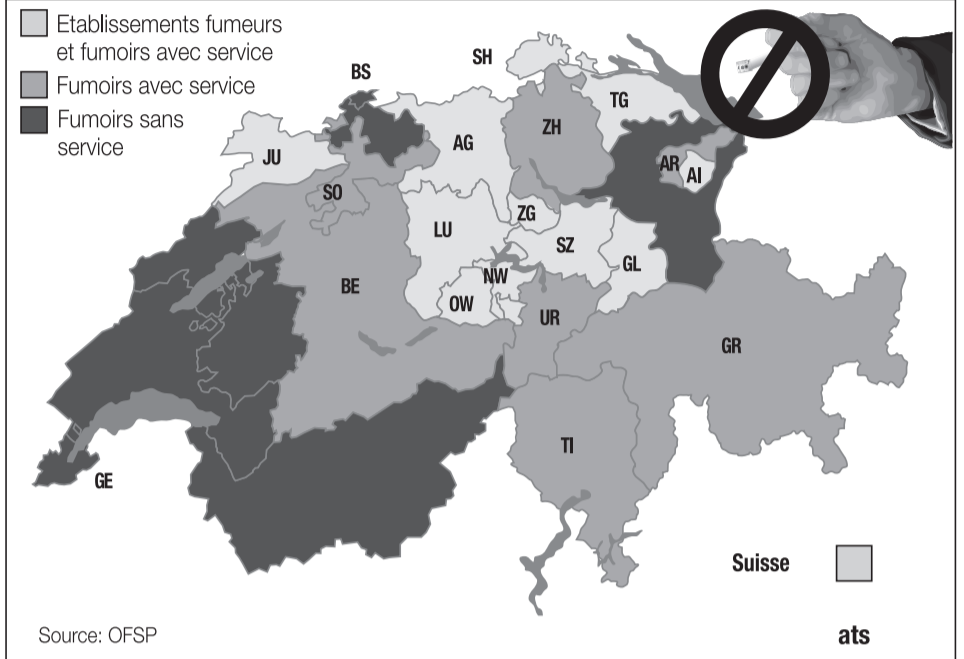
23 septembre Qui se souvient encore des nuages de fumée qui accueillait les consommateurs dans les établissements publics? La révolution antitabac est entrée dans les mœurs en à peine plus de deux ans. Pourtant, la Ligue pulmonaire ne se satisfait pas d'une législation qui fait la part belle aux spécificités cantonales. Elle a lancé une initiative populaire pour uniformiser le droit. L'heure de vérité a sonné: on votera le 23 septembre sur ce projet qui veut contraindre l'ensemble du pays à respecter la réglementation rigoureuse qui a cours dans huit cantons, essentiellement romands.

Depuis le 1^{er} mai 2010, il est interdit d'allumer une cigarette dans les espaces fermés accessibles au public ou qui servent de lieu de travail à plusieurs personnes. On ne peut donc plus fumer dans les cafés et les restaurants, exception faite des établissements de moins de 80 m² et des fumoirs, avec ou sans service. Certains cantons sont allés plus loin: ils interdisent tout établissement fumeur ainsi que le service dans les fumoirs. C'est le cas de tous les cantons romands, excepté le Jura.



Grâce à la nouvelle législation antitabac, les maladies respiratoires ont baissé de 19% à Genève. KEYSTONE

PROTECTION CONTRE LE TABAGISME PASSIF



Source: OFSP

ats

Effets positifs reconnus

Pour les milieux de la santé, soutenus par la gauche rose-verte, cette solution fédéraliste fait peu cas de la santé des employés de la restauration, même s'ils ont donné leur accord. «La santé de milliers de travailleurs est en jeu», affirme la conseillère nationale Yvonne Gilli (Verts/SG). Pour les milieux de la restauration et le monde économique, soutenus par la droite, l'initiative remet en cause un compromis politique au profit d'une formule liberticide. Elle irait jusqu'à interdire la fumée dans un espace de travail individuel. Les initiateurs contestent cette interprétation mais le Département de l'intérieur (DFI) la confirme. Elle figure d'ailleurs en toute lettre dans la traditionnelle brochure d'explication du Conseil fédéral. «Nous nous appuyons sur une prise de position de l'Office fédéral de la justice qui estime que le texte de l'initiative n'autorise aucune exception», explique la porte-parole du DFI, Nicole Lamon.

Sur le fond, personne ne remet pourtant en doute le bien-fondé de la nouvelle législation antitabac. Selon l'oncologue saint-gallois Thomas Cerny, plusieurs études cantonales confirment les effets positifs de l'interdiction de la fumée passive. Les maladies respiratoires ont baissé de 19% à Genève, tandis que les infarctus ont reculé de 20% au Tessin et de 21% dans les Grisons. A noter que ces deux derniers cantons autorisent les fumoirs avec service. I

POUR L'INITIATIVE

JEAN-CHARLES RIELLE, ex-conseiller national (ps/GE), membre du comité d'initiative «Contre le tabagisme passif»

Pourquoi cette initiative?

Jean-Charles Rielle: Dans les cantons romands, nous avons une situation qui convient à la grande majorité de la population. Nous voulons la généraliser à l'ensemble de la Suisse afin de protéger les travailleurs qui sont encore exposés à la fumée passive. En tant que médecin, j'estime qu'il est inacceptable de laisser des personnes faire le service dans des fumoirs. En milieu fermé, la fumée est plus dangereuse que l'amiante.

La législation actuelle est entrée en vigueur en 2010. N'est-ce pas contre-productif de revenir à la charge aussi vite?

Quand il y a des gens exposés à un toxique largement reconnu, il n'est jamais trop tôt pour revenir à la charge.

Dans les cantons permissifs, certains restaurateurs ont fait des travaux onéreux pour installer une ventilation conforme à la loi.

Est-ce juste de changer la donne si rapidement?

L'initiative permet les fumoirs sans service. Les travaux effectués pour exploiter les fumoirs avec service resteront donc utiles.

Ne craignez-vous pas une démobilitation dans les cantons romands qui sont peu concernés par votre initiative?

Les Romands voyagent. Ils seront heureux de retrouver partout des établissements sans fumée. Ils peuvent aussi voter pour l'initiative par solidarité envers les travailleurs concernés.

Une initiative encore plus stricte est en cours de récolte des signatures. Elle interdit notamment de fumer dans les espaces ouverts fréquentés par des enfants, des malades ou des personnes âgées. Votre avis?

Je ne soutiens pas du tout ce texte. Je suis un médecin de santé publique et je m'en tiens strictement à des concentrations qui seraient toxiques en matière de santé. Aucune étude ne montre que cela puisse être le cas en milieu extérieur où la fumée peut tout au plus être une source de désagrément.

PROPOS RECUEILLIS PAR CIM

CONTRE L'INITIATIVE

OLIVIER FRANÇAIS, conseiller national (plr/VD), coprésident du comité «Contre l'interdiction absolue de fumer»

Pourquoi vous opposez-vous à l'initiative de la Ligue pulmonaire?

Olivier Français: Le parlement vient de légiférer sur l'interdiction de la fumée passive. Les initiateurs sont en droit de réclamer des mesures plus strictes, mais j'estime d'une part que l'on ne peut pas tout mettre dans la Constitution, d'autre part qu'il faut laisser subsister une marge de liberté individuelle. On ne peut pas tout interdire au nom de la santé publique. Sinon, il faudrait aussi interdire l'alcool et bien d'autres produits.

Vous craignez une dérive hygiéniste?

Nous vivons déjà dans une société hygiéniste. Cela dit, je reconnais volontiers qu'il faut lutter contre la pollution industrielle. Mais si l'on veut établir des priorités, c'est d'abord dans le cycle de l'eau qu'il faudrait agir. Le cas de la fumée passive a été réglé et les cantons qui le souhaitent peuvent se montrer plus stricts.

Une solution nationale ne serait-elle pas plus compréhensible?

Peut-être, mais nous vivons dans un pays fédéraliste et il faut respecter cette particularité.

La santé n'est-elle pas plus importante que le fédéralisme?

Je peux comprendre qu'on invoque le respect de la santé du personnel employé dans les bars ou les fumoirs avec service, mais l'initiative ne se limite pas aux métiers de la restauration et l'on ne peut pas dire qu'elle se contente de généraliser les réglementations en vigueur dans la majorité des cantons romands. Elle introduit une interdiction totale de fumer sur les lieux de travail, y compris les bureaux fermés occupés par une seule personne.

Les initiateurs le contestent...

Oui, mais l'expérience montre que les interprétations peuvent varier selon le moment de la campagne. Certains arguments sont par ailleurs incompréhensibles. Comment peut-on dire que la fumée passive est plus toxique que l'amiante? Je suis un scientifique et je sais que respirer une seule fois de la poussière d'amiante peut avoir des conséquences fatales. Par contre, ce n'est pas le cas pour la fumée.

PROPOS RECUEILLIS PAR CIM

FESTIVAL DE LOCARNO

«La fille de nulle part» sur le devant de la scène

Un **Léopard d'Or** surprise a été décerné samedi à Locarno à *La fille de nulle part*, du vétéran français Jean-Claude Brisseau, un film fantastique à petit budget. Le Prix du jury est revenu à la production américaine *Somebody Up There Likes Me*, de Bob Byington.

Le choix de *La fille de nulle part* est un plaidoyer pour un retour à la simplicité: le film a été tourné dans l'appartement du réalisateur, avec lui-même dans le rôle principal, et, en guise d'effets spéciaux, des draps figurant des fantômes. Cela prouve que «le désir, la volonté et l'apport de toute son âme» suffisent à faire un bon film, a souligné le président du jury Apichatpong Weerasethakul devant les médias.

Dans ce film, Jean-Claude Brisseau, 68 ans, met en scène un professeur de mathématiques retraité qui recueille sur le pas de sa porte une jeune fille blessée. Il la soigne, l'héberge dans son appartement, mais avec elle entrent des phénomènes paranormaux.

Wo hei you hua yao sho (*When Night Falls*) de Ying Liang (Corée du Sud/Chine) remporte lui deux prix, de

la mise en scène et de la meilleure interprétation féminine (An Nai). Cette dénonciation du système chinois raconte l'histoire d'un jeune meurtrier de policiers dont la mère est internée pendant des mois, l'empêchant de procurer une assistance juridique à son fils.

Le **Léopard** du meilleur acteur est revenu à Walter Saabel, de la production autrichienne *Der Glanz des Tages*. Le film a également reçu une mention spéciale du jury oecuménique et un autre prix annexe.

Dans la catégorie de la relève «Cineasti del presente», le **Léopard d'Or** a été décerné au film japonais *Inori* et le Prix de la mise en scène à *Ape*, de l'Américain Joel Potrykus.

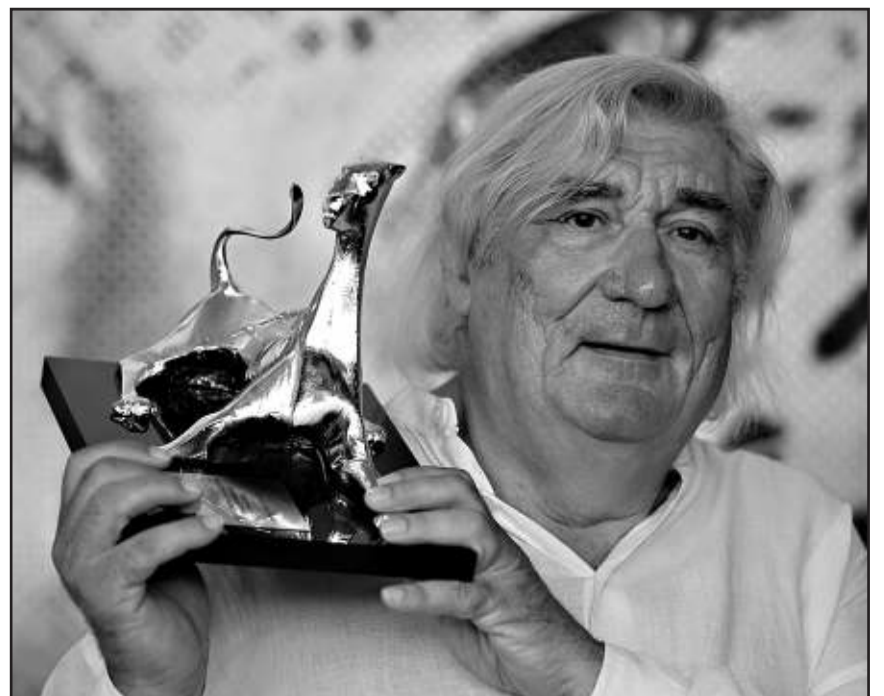
Malgré une forte présence – avec deux films dans le concours principal et trois sur la Piazza Grande –, les Suisses ont dû se contenter d'accès. *The End of Time* de Peter Mettler et *Image Problem* de Simon Baumann et Andreas Pfiffner ont reçu respectivement le Prix de l'environnement et la mention spéciale du jury des jeunes.

Enfin, la production germano-austro-britannique *Lore* de Cate Shortland reçoit le Prix du public et le film français *Camille Redouble*, de et avec Noémie Lvovsky, le Prix Variété.

Cette 65^e édition s'est achevée samedi soir avec la projection du documentaire sur la mort des abeilles *More Than Honey*, du Zurichois Markus Imhoof, et la remise des prix devant 5700 spectateurs.

Le président Marco Solari a annoncé qu'une des priorités pour l'avenir est une augmentation du marketing mondial du festival. Autre objectif: soutenir la ville de Locarno dans ses efforts en vue de créer un centre audiovisuel, le Palazzo del cinema, selon un communiqué diffusé dimanche.

Le directeur artistique Olivier Père s'est également montré satisfait de sa troisième édition. L'affluence, 161 680 spectateurs en onze jours, a été légèrement supérieure à celle de l'an dernier (159 500). On comptait 900 journalistes provenant de 45 pays ainsi que 970 accrédités de l'industrie du film. ATS



Jean-Claude Brisseau a été récompensé pour «La fille de nulle part», un film à petit budget tourné dans l'appartement du réalisateur.

(C) FESTIVAL DEL FILM LOCARNO/SAILAS VANETTI